A Neuchâtel : on cherche neuchâteloises...

Autor(en): **Marinette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-849251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cercle Commercial Suisse

10, rue des Messageries, Paris, 10e

COURS DU SOIR 1959.

Les Cours du Soir ont pu reprendre avec le 5 octobre. Jusqu'à la fin du mois, les classes suivantes ont été formées :

Cours	*Jour*	*Cours*	*Jour*
Français I	Lundi	Sténo franç. I.	Mardi
Anglais I	Lundi	Anglais II ...	Mercredi
Espagnol I	Lundi	Français III ..	Mercredi
Français II A ..	Mardi	Français II B .	Jeudi
Allemand II	Mardi	Allemand I ...	Jeudi

Toutes les leçons ont lieu de 20 à 22 heures, sauf le cours du Français III, qui a lieu de 19 h. 30 à 21 h. 30.

Fête de la Saint-Sylvestre

Le Cercle Commercial Suisse a le plaisir d'inviter les membres avec leurs familles à la Fête de la fin d'année qu'il offre maintenant selon sa nouvelle formule, car l'entrée sera gratuite sur la présentation des cartes de sociétaires de l'exercice 1959.

Les portes seront ouvertes à 20 heures 45 et le concert doit débuter à 21 heures 15. Après le concert, il y aura, comme d'habitude, un Bal de Nuit. L'Union Chorale Suisse nous apporte son gracieux concours en présentant ses chants folkloriques et nous avons aussi le plaisir d'entendre son fameux groupe de « Jodlers », sous la direction de M. Jimmy.

Au programme figurent d'autre part : les joyeux jongleurs Gasty, attraction internationale ; la soprano si appréciée, Raymonde Moment, des Grands Concerts de Paris ; le fin ténor Frank Révil, de la Radiodiffusion Française ; la « petite » fantaisiste Claudine Constant, la « grande » vedette de demain ; le chansonnier humoriste Bernard Alny, du « Caveau de la République » ; enfin les rois du rire, Ralph et Coccinel, les fameux clowns des Grands Cirques et de la Radio ; au piano d'accompagnement Germaine George.

Participation aux frais de 400 fr. par personne pour les non sociétaires.

La Brasserie du Cercle, avec son nouveau décor et son nouveau propriétaire, tiendra un restaurant chaud et froid, toute la nuit.

L'UNION SPORTIVE SUISSE PREPARE SON CINQUANTENAIRE

Les jeunes furent nombreux cette année à l'Assemblée générale de l'U.S.S. qui s'est tenue au « Chalet », 5, rue de la Lune, où se réunissent, chaque mardi soir, les sportifs, dans une ambiance très cordiale.

Après avoir accompli toutes les formalités administratives, approuvé les rapports du dévoué Président, M. Carlos Niedermann, et des présidents des diverses commissions sportives, les assistants ont réélu à l'unanimité le Comité sortant et se sont occupés surtout de la célébration du 50e anniversaire de la Société en 1960. Celui-ci sera fêté avec tout le faste voulu, le samedi 24 mars prochain, à la Maison de la Chimie, par un gala franco-suisse.

L'activité, en 1959, des différentes sections sportives fut souvent entravée par les difficultés de recrutement d'éléments jeunes, nos compatriotes venus de Suisse rentrant généralement au pays après un stage à Paris, ce qui désorganise les équipes. Notons toutefois que la section de tennis a pris sa revanche et a battu sur son terrain la « Ciba » de Bâle et le Tennis Club de Thoune qui leur avaient infligé une défaite en 1958. C'est de bon augure à la veille d'un Cinquantenaire et cela prouve que l'U.S.S. cherche à maintenir la tradition de la « belle époque ».

R. V.

A Neuchâtel

★ ★ ★

ON CHERCHE NEUCHATELOISES...

Préférant les séductions de la nouveauté à la monotonie du déjà-vu, les Neuchâtelois épousent souvent des étrangères, dont l'accent singulier, le teint laiteux ou l'apparente fantaisie leur semblent plus décisifs encore que les charmes de leurs propres compatriotes.

Loin d'être délaissées, comme on pourrait le croire, celles-ci sont au contraire très prisées ailleurs. Notamment en pays vaudois. Parce qu'elles ont les qualités de leurs défauts, les Vaudois contractent volontiers mariage avec des Neuchâteloises : l'énergie et la persévérance dont elles ne savent se départir sont, pour eux, autant de garanties de stabilité et de durée. Parce qu'elles font preuve de sincérité et d'ambition, des Vaudois apprécient aussi en elles les défauts de leurs qualités.

Ceux qui ont su découvrir les vraies vertus des Neuchâteloises se félicitent d'une alliance en tout point judicieuse. Car si elles n'ont pas l'œil bleu des Scandinaves, le geste vif des Méridionales ou l'élégance raffinée des Françaises, les Neuchâteloises possèdent à elles seules un peu de tous leurs attraits respectifs. Ni trop flegmatiques, ni trop bruyantes, elles se méfient de la désinvolture autant que du romantisme.

Elevées dans le respect de certains principes qui font la force des peuples, elles ne méprisent point les leçons du passé. Leur vitalité, toutefois, ne les empêche point d'affirmer leur personnalité ni de se montrer audacieuses à l'occasion. Nullement désagréables au physique, promptes à la répartie, les Neuchâteloises ne renient ni les plaisirs de la toilette, ni ceux de la culture.

Les Vaudois les estiment-ils davantage que les Neuchâtelois ? Prudents comme ils sont, les premiers n'ont garde de crier au succès. Mais lorsqu'ils sont entre eux, bien tranquilles, autour du demi qui leur délie la langue, ils évoquent, avec un lyrisme dont les seconds sont dépourvus, les mérites des filles de la Béroche, du Vignoble et des Montagnes. En affirmant que « ce sont les meilleures », ils ont donné envie à d'au-

tres de les imiter. C'est pourquoi, aujourd'hui, maint jeune Vaudois éprouve le désir de prendre femme en pays neuchâtelois et nombre de pères, sans doute mûris par l'expérience, y cherchent « la » main qui tiendra fermement celle de leur fils...

MARINETTE,
Feuille d'Avis de Neuchâtel.

★ ★ ★

A Genève

LES LAUREATS DU 15e CONCOURS INT. D'EXECUTION MUSICALE GENEVE, 1959

Des 201 candidats qui se sont présentés aux examens éliminatoires du 15e Concours int. d'exécution musicale de Genève 1959, 80 ont été admis à la seconde épreuve publique et 16 à la troisième avec orchestre. Celles-ci ont pris fin le vendredi 2 octobre. Un public nombreux a suivi, jour après jour, ces concours avec grand intérêt. Les 42 jurés, sous la présidence de M. Henri Gagnebin, ont pu constater que le niveau des exécutions a été très élevé, surtout dans les catégories hautbois, alto, piano et sonates pour piano et violoncelle ; parmi les lauréats se trouvent même quelques talents remarquables.

Les résultats du concours

Hautbois : 1er prix de 1.000 fr. à l'unanimité : M. *Heinz Holliger* (Suisse, Langenthal) ; 1er prix de 1.000 fr. : M. *Jacques Vandeville* (France, Paris) ; 2e prix de 500 fr. : M. *Peter Fuchs* (Suisse, Zurich) ; médailles : MM. Klaus Ebach (Allemagne, Wissen), Michel Piguet (Suisse, Genève), Maurice Bourgue (France, Avignon) et Michel Descarsin (France, Soissons) ; diplômes : MM. Laszlo Bohr (Hongrie, Budapest), Jacques Costarini (France, Nice), Louis Gilis (Belgique, Louvain), Edy Guti (Roumanie, Bucarest), Bernard Hennequin (France, Reims) et Sergio Possidoni (Italie, Milan).

Trompette : Pas de 1er prix ; 2e prix de 500 fr. à l'un. : M. *Bernard Jeannoutot* (France, Paris) ; 2e prix de 500 fr. : M. *Jean Mossiat* (Belgique, Gesves) ; médaille : M. Roger Jeanmarie (France, Clichy) ; diplômes : MM. Lorenzo Loi (Italie, Gênes) et Werner Roelstraete (Belgique, Lauwe).

Alto : Pas de 1er prix ; 2e prix de 600 fr. à l'un. : M. *André Vauquet* (France, Hazebrouk) ; 1re médaille à l'un. : M. Martin Fischer (Allemagne, Berlin) ; médaille à l'un. : M. Erwin Schiffer (Hongrie, 's Hertogenbosch) ; médaille : Mme Dawia Frey-Binder (France, Paris) ; diplômes : M. Claude Lelong (France, Paris), Mme Janine Linale-Lutzkanoff (France, Caen), M. Claude Naveau (France, Valenciennes), Mlle Irmeli Rawson (Angleterre, Londres) et M. Jean Rieber (Suisse, Wissenbourg).

Sonates piano-violoncelle : 1er prix de 2.000 fr. : Mme *Danièle Dechenne* et M. *Jean Decroos* (France) ; 2e prix de 1.000 fr. : MM. *Paul Helmer* et *Werner Taube* (Canada-Allemagne) ; médaille à l'un. : Mlles Joanna de Keyser et Marilyn Neeley (U.S.A.) ; médaille : MM. Stanislav Apolin et Radoslav Kvapil (Tchécoslovaquie) ; diplômes : Mlles Geneviève Boneu et Aleth Lamasse (France), Mlle Anne-Marie Bouan et M. Jean-Louis Hardy (France) et Mlle Ingeborg Schneider et M. Franz Amann (Allemagne).

Chant femmes : Pas de 1er prix ; 2e prix de 600 fr. : Mlle *Lois Laverty* (U.S.A., Harrisburg) ; 1re métaille : Mme Sara Baum (U.S.A., New-York) ; médailles : Mlles Barbara Altmann (U.S.A., New-York), Maria Grazia Ferracini (Italie, Lecco), et Clelia Baez-Finol (Vénézuéla, Caracas) ; diplômes : Mmes et Mlles Luisa Discacciati (Italie, Rome), Ilse Hinrichs (Allemagne, Hambourg), Martha Kessler (Roumanie, Timisoara), Yolanda Martinez-Roman (Nicaragua, Managua), Giovanna Melas (Italie, Villasor), Krystyna Radek (Pologne, Katowice), Simone Rist-Rochefort (France, Casablanca), Susana Rouco (Argentine, Buenos-Aires) et Dina Soresi (U.S.A., New-York).

Chant hommes : Pas de 1er, pas de 2e prix ; 1re médaille à l'un. : M. Jens Flottau (Allemagne, Hambourg) ; 1re médaille : M. Cornel Finateanu (Roumanie, Cluj) ; médailles : MM. Robert Moulson (U.S.A., Cleveland) et Douglas Miller (U.S.A., San Francisco) ; diplômes : MM. James Lowe (U.S.A., Arabi) et Jacques Villisech (France, Levallois-Perret).

Piano femmes : Pas de 1er prix ; 2e prix de 600 fr. à l'un. : Mlle *Catherine Silie* (France, Rouen) ; 2 médailles *ex-æquo* à l'un. : Mlles Françoise Thinat (France, Gien) et Blanca Uribe (Colombie, Bogota) ; médailles : Mlles Yoko Sasaki (Japon, Osaka-Fu), Violette Bréguet-Safarian (Suisse, Genève) et Arlette Zonatti (France, Paris) ; diplômes : Mmes et Mlles Adu Frederica Faiss (Allemagne, Stuttgart), Herta Kern (Autriche, Vienne), Annie Petit (France, Paris), Merete Westergaard (Danemark, Fruens Boge) et Janice Williams (Angleterre, Edgware).

Piano hommes : 1er prix de 1.200 francs à l'un. : M. *Jean-Paul Sévilla* (France, Oran) ; 2e prix de 600 fr. : M. *Michael Ponti* (U.S.A., Freiburg i.Br.) ; 2 médailles à l'un. : MM. Siegfried Stöckigt (Allemagne, Berlin) et Hans Dercksen (Pays-Bas, Barendrecht) ; médaille : M. Jürg Wyttenbach (Suisse, Berne) ; diplômes : MM. Philip Lévy (Afrique du Sud, Johannesburg), Jürgen von Oppen (Allemagne, Bernburg) et Francesco Zaza (Suisse, Siviriez).

★ ★ ★

Mme Dechenne, Mlles Laverty et Silie, MM. Decroos, Holliger, Mossiat, Sévilla, Vandeville et Vauquet furent les solistes du concert final des lauréats, samedi 3 octobre, sous la direction de M. Jean Meylan, avec l'Orchestre de la Suisse romande. La distribution des prix était présidée par MM. Edouard Chamay, Conseiller d'Etat ; Pierre Bouffard, Conseiller administratif de la Ville de Genève ; Edouard Vodoz, chef de section au Département fédéral de l'Intérieur ; Ferdinand M. Dufour, premier adjoint au Département politique fédéral ; Ernest Ansermet, directeur de l'Orchestre de la Suisse romande ; René Dovaz, directeur de Radio-Genève ; Samuel Baud-Bovy, président de l'Association des musiciens suisses, et Henri Gagnebin, président du concours.

Le prix du Conseil fédéral suisse de 1.000 fr. a été décerné, pour la première fois, à M. Holliger ; le prix d'un mécène américain de 1.000 fr. au duo Dechenne-Decroos ; le prix Henri Ghez de 600 fr. a été attribué à Mlle Silie, et le prix Ernest Schelling, de 1.500 fr., à M. Sévilla.